



**Conseil confédéral
27 et 28 septembre 2017**

Démarche sur la vie syndicale Phase 1

Lors du dernier congrès, la CSN adoptait la proposition suivante :

- a) Que tous les conseils centraux, en collaboration avec les fédérations présentes sur leur territoire, en continuité avec les résolutions découlant du rapport du comité des services, procèdent à une analyse des besoins de leurs syndicats affiliés en matière de vie syndicale et qu'un rapport étape soit présenté à un conseil confédéral précédant les congrès des fédérations.
- b) Que ce travail soit complété au plus tard au 31 décembre 2017.
- c) Que le comité d'orientation de la CSN ait le mandat de coordonner ce travail et d'élaborer un plan d'action.
- d) Que les syndicats doivent mettre tout en œuvre pour y arriver.
- e) Qu'un rapport étape soit présenté aux congrès des fédérations au printemps 2018.

Les objectifs de cette démarche

Cette démarche a pour but de renforcer la vie syndicale au sein des syndicats affiliés à la CSN. Les travaux qui en découleront devront s'appuyer sur les résolutions portant sur les services (particulièrement celles qui concernent la vie syndicale) adoptées par le conseil confédéral lors de sa réunion de décembre 2012 et sur la conjoncture syndicale actuelle (notamment, les mégastructures mises en place par la loi 10 dans le secteur de la santé et des services sociaux).

Rappelons-nous qu'en 2002 et en 2011, la CSN a déjà porté des projets semblables, qui avaient le même objectif, soit de dynamiser la vie syndicale. Vous trouverez en annexe un résumé de ces deux opérations. Il faudra mener nos travaux en tenant compte de ce qui a déjà été fait sur les diagnostics et les solutions proposés lors de ces démarches.

Cette première phase permettra d'élaborer un plan qui sera présenté lors de la réunion du conseil confédéral de mars 2018. Aussi, les activités et rencontres que les syndicats tiendront dans les suites des propositions du congrès en lien avec le manifeste (propositions 1, 2 et 3) seront autant d'occasions de constater l'état de santé des syndicats.

Rencontres des salarié-es et des élu-es

Les salarié-s et élu-es seront rencontrés sur la base de leur territoire. Le comité exécutif de la CSN participera à ces rencontres qui serviront à dresser un portrait de l'état des syndicats de la région et à élaborer des pistes d'action. Les coordinatrices et coordonnateurs des équipes confédérales et des fédérations seront informés de la démarche et consultés sur l'état de santé des syndicats.

Démarche et responsabilités des organisations

Le comité d'orientation aura le mandat de coordonner le travail et d'élaborer un plan d'action. Le bureau confédéral suivra l'évolution des travaux et le sujet sera abordé à chacune de ses réunions.

Pour cette première phase, la CSN convoquera des « réunions territoriales » où seront réunis élu-es et salarié-es des conseils centraux, du SAMVR, des fédérations et des services CSN présents dans la région.

Pour ces rencontres, la CSN produira un ordre du jour type incluant une série de questions à débattre. Sans avoir à faire, dans le détail, le bilan de l'état de santé de chacun des syndicats, ces réunions serviront à identifier les syndicats qui présentent une vie syndicale plus dynamique et les autres où la vie syndicale est déficiente. Elles permettront ainsi d'en cerner les raisons et de mettre en place des solutions qui prendront en compte les bonnes pratiques répertoriées.

Un sondage électronique pour les membres sera mis en ligne sur le site Internet de la CSN. Il sera court et portera sur quelques éléments essentiels d'une vie syndicale en santé.

À la suite de la consultation, un plan d'action sera réalisé par le comité d'orientation et présenté à la réunion du conseil confédéral de décembre 2017. Le comité exécutif de la CSN sera responsable de son suivi.

La vie après la loi 10

À la suite des fusions imposées par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, un grand nombre de syndicats de la santé et des services sociaux est en pleine restructuration. L'objectif de cette démarche n'est pas de se doter d'un plan d'action pour la mise en place de ces syndicats. Ce volet est déjà pris en charge par la CSN et les fédérations concernées. Néanmoins, il peut être utile de tenir compte de leurs réalités antérieures, puisqu'elles peuvent être un indicatif important de leur état de santé en général.

Calendrier 2017-2018

Bureau confédéral du 14 septembre 2017	Présentation du plan de travail pour la mise en œuvre de la proposition et adoption d'un budget
26 septembre 2017	Rencontre des présidentes et des présidents des conseils centraux et des fédérations pour l'opérationnalisation de la démarche
Conseil confédéral des 27 et 28 septembre 2017	Constitution du comité d'orientation et première rencontre du comité
Octobre et novembre 2017	Rencontre des coordinatrices et des coordonnateurs des fédérations et des services confédéraux Réunions territoriales
Novembre 2017	Sondage auprès des membres et promotion de ce sondage
Conseil confédéral des 13 et 14 décembre 2017	Bilan déposé à la réunion du conseil confédéral
Janvier/février 2018	Rencontres du comité d'orientation pour définir un plan d'action Préparation des outils pour les syndicats
Conseil confédéral des 21 et 22 mars 2018	Dépôt du plan d'action
Congrès des fédérations 2018	Présentation du plan d'action

Annexe

Rappel de deux démarches de la CSN en regard de la vie syndicale Consultation sur la vie syndicale (2002-2004)

En mai 2002, le 60^e congrès de la CSN adoptait la résolution suivante :

Que, dès le début du mandat, la CSN entreprenne, avec ses organisations affiliées, une vaste opération de débats et de consultations sur la vie syndicale, sur les moyens pour améliorer la participation à la vie démocratique à tous les paliers, y compris au niveau du syndical local, et sur les mesures à adopter pour favoriser le maintien des militantes et des militants et l'émergence d'une relève syndicale.

Pour ce faire :

- a) Que la CSN mette à contribution ses différentes composantes pour structurer la démarche de cette vaste opération;
- b) Que cette opération de débats et de consultations fasse l'objet de rapports dans les équipes de travail et les différentes instances de la CSN et des organisations affiliées;
- c) Qu'au terme de ces débats et consultations, la CSN identifie les problèmes et travaille sur les solutions à mettre de l'avant pour redynamiser la vie syndicale et présente un plan d'action;
- d) Que tous les documents et outils soient disponibles en français et en anglais.

La CSN a entrepris une consultation auprès de ses organisations, à l'automne 2002 et à l'hiver 2003. Celle-ci a permis d'identifier certains problèmes et des pistes de solutions. Des travaux ont eu cours dans les équipes et dans les instances du mouvement. En 2004, les syndicats ont été invités à leur tour à faire une réflexion sur leur vie syndicale.

Voici quelques thèmes qui ont été abordés tout au long de la démarche :

- Les conventions de longue durée
- Les services spécialisés exigés par les membres
- Les instances démocratiques
- La participation aux assemblées générales
- Les valeurs véhiculées par le syndicat et les membres
- La relève syndicale
- L'accueil des nouveaux membres
- L'information
- La formation
- Le plan de travail

À la suite de ce vaste chantier, les fédérations se sont dotées de plans de travail. La CSN a aussi produit des outils, dont un guide d'accueil pour les nouveaux membres (Bienvenue dans votre syndicat). Ce dernier est mis à jour régulièrement depuis sa première édition.

Le comité sur les services (2011-2012)

En mai 2011, la CSN adoptait une proposition à l'effet de :

« créer un comité dont les membres seront nommés par le bureau confédéral et qui aura pour mandat :

- a) de consulter les syndicats, les fédérations et les conseils centraux sur l'organisation des services offerts aux syndicats et la meilleure façon de les dispenser ainsi que sur la péréquation qui est distribuée aux fédérations et aux conseils centraux en lien avec ces mêmes services (incluant le montant et la méthode de calcul);
- b) de réfléchir à des solutions afin de régler les problématiques soulevées;
- c) de produire un rapport et des recommandations concrètes.

Pour ce faire, le comité sera formé de représentants de la CSN, des fédérations et des conseils centraux. Le suivi des travaux de ce comité sera présenté au bureau confédéral et les recommandations seront entérinées par le conseil confédéral. Les travaux de ce comité devront être menés à terme et présentés au conseil confédéral au plus tard en septembre 2012. Les syndicats seront informés de l'avancement et de la conclusion des travaux. »

Le 16 juin 2011, le bureau confédéral a formé le comité sur les services. Celui-ci a procédé à un sondage auprès de 542 présidentes et présidents de syndicats CSN. Les principaux résultats de ce sondage ont confirmé que les syndicats ayant adhéré à la CSN sont généralement satisfaits de l'appui qu'ils y trouvent. Les résultats ont néanmoins révélé que l'on pouvait faire mieux et les principales critiques des syndicats ont été examinées dans le cadre de 8 groupes de discussion grâce auxquels le comité a pu recueillir le point de vue de 53 dirigeantes et dirigeants d'autant de syndicats.

À la fin de 2011, il s'est tenu 17 forums de consultation réunissant un total de 588 personnes parmi lesquelles on comptait près de 100 dirigeantes et dirigeants de la confédération, des fédérations et des conseils centraux ainsi que près de 500 salarié-es.

Le comité a aussi tenu trois rencontres avec les présidences des organisations, les coordinations des fédérations et des services confédéraux, ainsi que les coordinations des régions.

En mars 2012, les salarié-es du mouvement ont tenu une rencontre au Palais des congrès de Montréal afin de discuter du rapport étape des travaux du comité sur les services et d'échanger sur les résultats du sondage CROP.

Un rapport étape a été présenté aux congrès des fédérations. Par la suite, le comité a élaboré des pistes de solutions, puis a produit son rapport qui a été présenté au comité exécutif de la CSN le 17 septembre 2012. Le comité exécutif de la CSN a entrepris une tournée afin de rencontrer les équipes de travail, suivie d'une rencontre avec tous les salarié-es afin de leur livrer les éléments marquants de la tournée des équipes de travail et d'en débattre avec eux.

Le conseil confédéral de décembre 2012 a reçu, débattu et adopté plus de 50 des recommandations pour « mieux soutenir les syndicats CSN et renforcer toute notre confédération. »

À ce jour, certaines propositions sont mises en application alors que d'autres ont rencontré des difficultés d'application.